



Jeune Sapeur-Pompier, ça vous intéresse

?

publié le 24/05/2017

Descriptif :

Saviez-vous qu'à partir de 14 ans, (né.e.s entre le 1/08/2003 et le 31/12/2004), que vous soyez filles ou garçons, vous pouvez vous inscrire à la formation des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP). Une information aura lieu le jeudi 6 juin 13h15 au CDI.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.